

Pas de consommation d'eau du robinet dans trois communes du Nord

3 commentaires

Créé le 04.06.10 à 08h43 -- Mis à jour le 04.06.10 à 08h44



Illustration d'un pichet d'eau du robinet. *AURELIE BLONDEL*

SOCIETE - En cause, une bactérie qui peut être dangereuse pour la santé en cas d'ingestion importante...

Les autorités recommandent aux 35.000 habitants de trois communes du Nord de ne pas consommer l'eau du robinet en raison de la présence d'une bactérie dans le réseau de distribution, ont annoncé jeudi soir Véolia et la préfecture. L'eau du robinet ne doit pas être bue ni utilisée pour tout usage alimentaire et le lavage des dents.

Des distributions d'eau potable en bouteille vont être organisées à partir de ce vendredi matin dans les communes de [Somain](#), [Aniche](#) et [Auberchicourt](#), touchées par ces restrictions, selon Michel Beyaert, directeur adjoint de l'agence Véolia eau du Douaisis. Deux semi-remorques sont nécessaires à la livraison de cette eau vendredi, a-t-il précisé.

Une bactérie qui peut être dangereuse pour la santé en cas d'ingestion importante

Des analyses réalisées par l'[Agence régionale de Santé \(ARS\)](#) ont mis en évidence la présence de l'entérocoque, bactérie qui peut être dangereuse pour la santé en cas d'ingestion importante, mais ne peut causer que des problèmes gastriques si l'eau est absorbée en faible quantité, selon le responsable de Véolia et la préfecture, invoquant le «principe de précaution».

Pour remédier à ce problème qui pourrait être dû à des travaux sur le réseau, des purges et un rajout de chlore ont été effectués, selon Véolia, qui a utilisé un système d'alerte téléphonique permettant d'avertir la plupart des usagers. Les prochains résultats d'analyses sont attendus samedi soir, le retour à la normale pourrait intervenir au plus tôt dimanche matin, selon Véolia.